



**UNE FORÊT,  
DES EMPLOIS,  
NOTRE AVENIR**



**RENDEZ-VOUS NATIONAL  
DE LA FORÊT QUÉBÉCOISE**



**FILIÈRE BOIS**

Transformer l'industrie et développer  
les filières à fort potentiel

**UN  
QUÉBEC**  
POUR TOUS

**Québec** 

# Transformer l'industrie et développer les filières à fort potentiel

Au cours des dernières années, l'industrie forestière a traversé une période difficile. Les contrecoups d'une évolution structurelle rapide de certains marchés et d'une situation économique défavorable se sont fait sentir dans l'ensemble du secteur forestier.

La forêt québécoise dispose d'atouts majeurs sur lesquels nous devons miser pour consolider les fondations des entreprises et assurer leur transformation pour répondre aux nouveaux besoins des marchés.

L'industrie forestière est au cœur de l'économie de plus de 140 communautés. Nous avons aujourd'hui l'occasion de mettre en œuvre des actions concertées afin que l'industrie forestière puisse renouer avec la rentabilité et créer, dans toutes les régions, les emplois de l'avenir.

Dans ce contexte, le gouvernement entend soutenir des initiatives visant à :

- Développer de nouveaux marchés et soutenir l'innovation
- Moderniser l'industrie et accroître sa compétitivité

## **Six mesures phares pour transformer l'industrie :**

- 1. Près de 320 M\$ pour appuyer la modernisation de l'industrie forestière;**
- 2. Mise en place d'un forum stratégique gouvernement-industrie;**
- 3. Des investissements de près de 100 M\$ en chimie verte;**
- 4. Un soutien intégré au développement de la filière de la biomasse forestière résiduelle;**
- 5. Des mesures pour réduire les coûts de la fibre et favoriser l'accès à la ressource;**
- 6. Des outils pour « verdir » le secteur forestier.**

## Développer de nouveaux marchés et soutenir l'innovation

### Dégager une vision globale de l'industrie forestière et de son avenir

Le gouvernement, comme l'industrie, souhaite se donner une vision globale de l'avenir et réaliser des actions concertées. Afin de rendre l'industrie forestière plus compétitive, il est nécessaire de coordonner nos efforts.

Le gouvernement accueille positivement la demande du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) pour la mise en place d'un **forum stratégique gouvernement-industrie** de haut niveau. Ce forum, coprésidé par la ministre des Ressources naturelles et un dirigeant d'une entreprise forestière, réunira des représentants des ministères concernés, des principaux secteurs de l'industrie ainsi que du milieu de la recherche et de l'innovation. Il sera appuyé par un comité technique coprésidé par la sous-ministre des Ressources naturelles et le sous-ministre des Finances et de l'Économie.

Le gouvernement propose que, rapidement :

- Ce forum permette de déterminer les enjeux et de définir les priorités d'action pour assurer la pérennité et le développement de l'industrie.
- Le forum se penche, à court terme, sur :
  - l'avenir de l'industrie des pâtes et papiers;
  - la modernisation et la transformation de l'industrie forestière;
  - le développement des filières d'avenir.

## Développer des filières d'avenir

### Favoriser le développement de la chimie verte

L'industrie forestière québécoise doit jouer un rôle de premier plan sur les marchés de demain en prospérant au sein de la nouvelle économie verte. À cet égard, le gouvernement a participé à la réalisation de projets d'envergure, tels que la première usine pilote de cellulose nanocristalline (CNC) au monde.

Les efforts doivent être poursuivis et il faut aller encore plus loin. C'est pourquoi, en plus des différents programmes réguliers disponibles pour le secteur manufacturier et le soutien à l'innovation, le gouvernement propose de :

- Favoriser le **développement de la filière de la chimie verte** à partir de produits forestiers avec une enveloppe financière additionnelle de 9 M\$ d'ici à 2016-2017. Les projets soutenus devront être liés au développement de nouveaux produits issus de la chimie verte. Cette contribution a pour but de soutenir des investissements structurants de l'industrie et entraînera des effets multiplicateurs importants.

#### Projets d'investissement de près de 100 M\$ liés à la chimie verte

Le gouvernement annonce sa participation financière à hauteur de près de **32 M\$ dans la réalisation de cinq projets structurants liés à la chimie verte**. Ces projets, qui généreront des investissements publics et privés de près de 100 M\$, sont menés par des entreprises et des centres de recherche.

##### Centre de recherche industrielle du Québec

Le gouvernement participe financièrement, à hauteur de 3,1 M\$, au projet de 3,9 M\$ du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), lequel porte sur le développement des produits des extractibles forestiers. Ce projet a plus précisément pour but d'accélérer le développement, l'optimisation et la mise à l'échelle de quatre familles de produits créées à partir du bois afin de produire, sur une base commerciale, plusieurs bioproduits et biomatériaux, comme des antioxydants naturels, des biopesticides et des mousses isolantes.

##### FPIInnovations

Le gouvernement soutient également FPIInnovations, à hauteur de 1,75 M\$ sur un projet de 2,1 M\$, dans ses recherches liées à la chimie verte et au bioraffinage afin d'amener deux produits à l'échelle commerciale. Différents produits seront analysés comme les bioplastiques, les membranes à base de substrat cellulosique et les adhésifs améliorés.

##### Projets d'entreprise

Enfin, le gouvernement soutient trois autres projets structurants avec des entreprises, lesquels visent l'extraction de composantes du bois provenant des pâtes fabriquées dans les usines de pâtes et papiers pour différentes applications liées à la filière de la chimie verte. Ces projets, d'une valeur de plus de 90 M\$, seront soutenus à hauteur de près de 27 M\$.

## Valoriser l'utilisation de la biomasse forestière résiduelle

L'utilisation de la biomasse forestière résiduelle à des fins de production d'énergie est une option intéressante pour réduire notre consommation de carburants fossiles et atteindre des objectifs d'indépendance énergétique et de réduction des gaz à effet de serre (GES). Le gouvernement souhaite soutenir le développement d'une nouvelle filière de récolte et d'utilisation de la biomasse forestière résiduelle. Combinée aux travaux d'aménagement, cette filière représente un créneau d'affaires prometteur pour les entreprises actives en forêt.

Pour assurer le développement durable et rentable de cette filière, il est primordial de pouvoir compter sur un approvisionnement fiable et à un coût compétitif dans l'ensemble des régions.

Pour ce faire, le gouvernement propose de :

- Mettre en place un mécanisme d'attribution qui permettra une stabilité d'approvisionnement aux promoteurs qui souhaitent récolter de la biomasse forestière résiduelle. Ces derniers pourront obtenir un **permis de récolte d'une durée de cinq ans** ou moins sans avoir recours à un processus d'appels de propositions.

Les acheteurs de bois marchands sur le marché libre pourront également récolter la biomasse forestière résiduelle disponible par l'entremise de leur contrat de vente. Le ministère des Ressources naturelles (MRN) mettra en vente une partie de la biomasse forestière résiduelle disponible sur le marché libre afin d'en déterminer la valeur et d'élargir l'accès à cette ressource.

### Soutien au développement de la filière de la biomasse forestière résiduelle

Dans une perspective de soutien intégré au développement de la filière de la biomasse forestière résiduelle, le gouvernement annonce :

- La création du **Programme de biomasse forestière résiduelle** pour soutenir la filière de l'utilisation directe de la biomasse forestière résiduelle aux fins de production d'énergie. Ce programme a pour but de réduire les émissions de GES par le remplacement des combustibles fossiles. Des fonds de **50 M\$** seront prévus au cours de la période 2013-2020.
- La poursuite du **Programme d'achat d'électricité provenant de centrales de cogénération à base de biomasse forestière résiduelle** d'Hydro-Québec jusqu'à l'atteinte de la réserve de 300 MW. Ce programme a permis, jusqu'à maintenant, la signature de contrats dans sept régions du Québec pour une puissance installée de 184 MW.

De plus, le gouvernement confirme son intérêt pour le projet de *Fonds d'investissement destiné à la chauffe par biomasse forestière* en partenariat avec la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) et Fondation-CSN. Les analyses et les discussions entre Investissement Québec et les promoteurs se poursuivront au cours des prochaines semaines.

## Soutenir l'exportation et l'innovation

Dans la Politique économique du Québec Priorité emploi, le gouvernement a étendu le Programme Exportation au secteur forestier et a consacré une enveloppe de 3 M\$ pour soutenir l'exportation des produits du bois.

En plus de cette mesure, le gouvernement propose de :

- Soutenir, de concert avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) et Export Québec, le **développement d'une filière exportatrice de systèmes de constructions vertes** proposé par le Bureau de promotion des produits du bois du Québec (QWEB), qui favorisera le développement et l'exportation de maisons usinées novatrices;
- Soutenir les travaux de la **Chaire industrielle sur la construction écoresponsable en bois** rattachée à l'Université Laval. Cette chaire permettra de former des étudiants et de faire du Québec un leader mondial des systèmes de construction. Le gouvernement soutiendra financièrement les travaux de cette chaire sur cinq ans pour un total de 1,5 M\$.

En outre, le gouvernement reconnaît que la recherche et le développement de nouvelles technologies ouvriront de nouveaux débouchés à la fibre de bois et amélioreront donc sa valorisation. En élargissant l'éventail des produits issus de la fibre de bois, on réduit la vulnérabilité du secteur aux fluctuations économiques. L'introduction de nouveaux produits peut aussi permettre la participation de nouveaux partenaires qui sont actuellement absents de l'industrie des produits forestiers.

### Une action concertée de 6 M\$ avec le Fonds de recherche du Québec

Le gouvernement, de concert avec le Fonds de recherche du Québec (FRQ), lance une nouvelle action concertée avec les partenaires de la forêt afin d'inciter les chercheurs québécois travaillant dans des champs multidisciplinaires à proposer des recherches innovatrices dans des domaines jugés comme prioritaires par les partenaires. Le FRQ procédera à des appels de projets à hauteur de 2 M\$ par année sur trois ans.

Cette action visera notamment les objectifs suivants :

- encourager la création d'équipes multidisciplinaires de chercheurs et la consolidation d'équipes existantes pour aborder des problèmes de recherche complexes;
- favoriser l'acquisition de nouvelles connaissances, le développement de nouvelles technologies et l'innovation dans le secteur forestier comme la résistance aux prédateurs, des analyses économiques de l'ensemble de la chaîne de valeur sylvicole, le développement de nouveaux produits et de filières émergentes et l'amélioration des espèces par la génomique;
- encourager le renforcement d'une industrie axée sur le savoir, l'innovation et les nouvelles technologies, et ce, dans une perspective de développement durable.

## **Moderniser l'industrie et accroître sa compétitivité**

Tous s'entendent sur la nécessité d'investir dès maintenant dans la transformation de l'industrie et sur le caractère primordial de l'accès à la ressource à des prix compétitifs. L'industrie doit revoir sa structure de coûts afin d'améliorer sa compétitivité. À cet égard, des mesures pour diminuer les coûts de production ou améliorer la productivité des entreprises sont mises de l'avant afin d'assurer la pérennité du secteur forestier.

Le gouvernement est notamment préoccupé par le nécessaire équilibre entre l'offre et la demande des copeaux, essentiel pour que l'ensemble des entreprises de l'industrie forestière puissent être compétitives. Afin d'agir notamment sur la quantité de copeaux fabriqués par les scieries, le gouvernement entend prendre en compte, dans l'avenir, l'évaluation de la performance industrielle des entreprises. Cela contribuerait à favoriser un usage optimal de la fibre et à faciliter la prise de décision quant à l'attribution des bois lorsque des volumes se libèrent. Le gouvernement veut donc appuyer des projets d'investissement qui amènent une utilisation optimale des ressources dans la fabrication de produits forestiers.

Le gouvernement propose aussi des mesures d'envergure afin de participer à la modernisation de l'industrie forestière et de permettre le financement des entreprises pour la mise à niveau des équipements.

## Près de 320 M\$ pour appuyer la modernisation de l'industrie forestière

La modernisation de l'industrie forestière par la réalisation de projets d'investissement structurants lui permettra d'assurer sa pérennité ainsi que de maintenir et de créer les emplois de l'avenir.

Le gouvernement est conscient de l'enjeu que représente la productivité des entreprises. Dans le cadre de sa politique économique Priorité emploi, le gouvernement a annoncé plusieurs initiatives pour stimuler la croissance de l'économie québécoise. Il a ciblé de manière particulière le secteur de la forêt et a dégagé une **enveloppe de 33 M\$ propre à l'industrie de la transformation**. Cette enveloppe s'ajoute aux efforts concertés des différents ministères et organismes du gouvernement pour appuyer la modernisation de l'industrie forestière.

Ainsi, des mesures sont disponibles pour des projets d'investissement structurants dans le secteur manufacturier. Au total, le gouvernement du Québec aura la possibilité de soutenir financièrement l'industrie forestière pour une somme totale pouvant atteindre **près de 320 M\$ sur trois ans**.

Cette mesure comprend, sur une période de trois ans, le financement de projets pour 150 M\$ par l'entremise des **programmes réguliers d'Investissement Québec (IQ) et les mandats gouvernementaux**. De même, le **programme Essor**, géré en partenariat par IQ et le ministère des Finances et de l'Économie (MFEQ), pourra soutenir la réalisation de projets structurants à hauteur de 75 M\$ sur trois ans. Ainsi, les sommes réservées à l'industrie forestière représentent 14 % de l'enveloppe d'engagement de ce programme, ce qui équivaut au poids relatif de l'industrie forestière dans le secteur manufacturier québécois, évalué à 14 % (basé sur le PIB de 2012).

Enfin, le gouvernement a annoncé **la prolongation et la bonification du crédit d'impôt à l'investissement (CII)** dans le cadre du Budget 2013-2014 et **une bonification supplémentaire de 10 points de pourcentage** pour les PME manufacturières dans le cadre de la Politique économique Priorité emploi. Selon la région, l'aide peut maintenant atteindre 50 % des investissements en matériel de fabrication ou de transformation et de certaines dépenses relatives aux bâtiments. Ainsi, ces mesures permettront d'allouer une aide fiscale à l'investissement au secteur forestier de près de 60 M\$ sur trois ans.



## Sommes disponibles à la modernisation de l'industrie (M\$)

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Total
Politique économique – Industrie forestière	11	11	11	33
ESSOR <sup>1</sup>	25	25	25	75
Crédit d'impôt à l'investissement <sup>2</sup>	20	20	20	60
Programmes réguliers d'IQ <sup>3</sup> et mandats gouvernementaux	50	50	50	150
<b>Total</b>	<b>106</b>	<b>106</b>	<b>106</b>	<b>318</b>

<sup>1</sup> Montant estimé selon la valeur de financement des années 2011-2012 à 2013-2014 pour ce secteur.

<sup>2</sup> Montant estimé par le MFEQ.

<sup>3</sup> Montant estimé selon le financement autorisé d'IQ (1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2013).

### Exemple de projet visé par les bonifications au crédit d'impôt à l'investissement

#### Ajout d'un nouveau système de sciage dans une scierie de Trois-Rivières<sup>(1)</sup>

Une PME forestière a un projet d'investissement de 1 million de dollars consistant à modifier son usine afin d'y ajouter un système de sciage pour faire des planches.

- L'investissement en matériel de fabrication ou de transformation de la nouvelle ligne de sciage représente 700 000 \$.
- Les travaux relatifs à l'agrandissement de l'usine représentent 200 000 \$.
- Le coût du matériel informatique de production lié à cette nouvelle chaîne de production automatisée s'élève à 100 000 \$.

Pour cette entreprise, les bonifications du CII annoncées dans la Politique économique représentent un gain de 157 500 \$.

#### Effet des bonifications au crédit d'impôt à l'investissement pour un projet type en région centrale (en dollars)

	Avant bonifications	Après bonifications	Écart
<b>Taux</b>	<b>25 %</b>	<b>35 %</b>	
Ligne de sciage <sup>(1)</sup>	175 000	245 000	70 000
Agrandissement usine <sup>(2)</sup>	—	52 500	52 500
Matériel informatique de production <sup>(1)</sup>	—	35 000	35 000
<b>TOTAL</b>	<b>175 000</b>	<b>332 500</b>	<b>157 500</b>

(1) Montant de l'investissement multiplié par le taux du crédit d'impôt.

(2) Investissement de 200 000 \$ avec plafond de 150 000 \$ multiplié par le taux du crédit d'impôt.

- (1) Aux fins du crédit d'impôt à l'investissement, Trois-Rivières est située dans une région ressource, dans une zone intermédiaire.

## **Optimiser les interventions forestières pour réduire les coûts de la fibre et favoriser l'accès à la ressource**

Le gouvernement reconnaît le caractère primordial de l'accès à la ressource à des prix compétitifs. Pour contribuer à diminuer les coûts de l'industrie forestière et à réduire les GES, le gouvernement donne suite à une demande formulée par les partenaires pour la majoration des charges transportées en hiver. À cet égard, le ministère des Transports, dans le cadre de la Table des charges et dimensions, s'engage à mener un **projet pilote de majoration des charges hivernales au cours de l'hiver 2014-2015**.

### **Mettre en place un réseau de création de valeur forêt-bois**

Des expériences démontrent que les gains potentiels sur les coûts d'approvisionnement peuvent atteindre près de 15 % lorsque la chaîne de valeur est bien établie entre la planification, les opérations forestières et la transformation du bois.

Le gouvernement propose donc de **mettre en place un réseau de création de valeur forêt-bois** qui rassemble l'ensemble des acteurs concernés par la planification, l'approvisionnement et la transformation. Ce réseau permettra de développer une vision commune de façon à bénéficier de la synergie des efforts des acteurs de la chaîne. La mise en place de ce réseau vise à atteindre trois grands objectifs :

- Maximiser la valeur des produits issus de la forêt;
- Diminuer les coûts de la fibre;
- Accroître l'efficacité des actions et l'efficience des acteurs.

Le MRN, à titre de responsable de la planification forestière, agira comme coordonnateur de ce réseau, assurera sa mise en place et son suivi. Une somme de 1,5 M\$ sera investie sur trois ans pour soutenir les activités du réseau.

## Des initiatives prometteuses sur la Côte-Nord et en Mauricie

**Sur la Côte-Nord**, un comité formé de représentants de l'industrie, du ministère des Ressources naturelles (MRN) et du ministère des Finances et de l'Économie (MFEQ) a permis d'améliorer la compétitivité des entreprises :

- certaines normes d'intervention en forêt ont été adaptées;
- des travaux de recherche et la collaboration des industriels ont permis de réduire les coûts de la fibre et les coûts de fabrication;
- la consommation de copeaux de sapin de la papetière s'est accrue.

Les industriels de la région ont aussi consenti à réduire les volumes en garantie des forêts publiques pour permettre de libérer des volumes de bois pour attirer des investisseurs dans la région.

À la suite de ces actions, les industriels ont mis en œuvre l'approche : *bon bois, bonne usine, bon usage*.

Le **Groupe Innovation Mauricie (GIM)** est un comité formé d'industriels forestiers de première transformation du bois, des ministères (MRN, MFEQ, MESS), du milieu et d'organismes de recherche qui s'est donné comme mandat d'améliorer la compétitivité des entreprises.

Pour ce faire, les industriels ont convenu d'élaborer une stratégie de création de valeur en réseau basée sur la demande et soutenue par des innovations. Leur stratégie comporte deux phases, la première visant à augmenter la performance du réseau actuel sur une période de 18 mois et la seconde, à transformer et à optimiser celui-ci au-delà de cette période.

Le gouvernement continuera de soutenir de telles initiatives qui contribuent à rendre les entreprises plus compétitives.

## Projet pilote de fournisseur-intégrateur

Dans la poursuite du même objectif, le gouvernement souhaite améliorer la coordination et la flexibilité opérationnelle, harmoniser davantage les besoins et usages, permettre une meilleure équité entre les usines et une correspondance optimale entre les bois récoltés et les produits fabriqués en usine.

Le gouvernement propose donc de mettre en place un **projet pilote de fournisseur-intégrateur** ayant pour but de tester un nouveau partage des responsabilités au cours de la saison d'exploitation 2014-2015. Ce projet pilote vise à expérimenter dans quelle mesure un intervenant unique pourrait se voir confier des tâches liées à la coordination et à la réalisation des activités d'aménagement forestier commerciales ou non commerciales sur le terrain, ou les deux, de façon à rendre les processus plus efficaces et à optimiser les coûts d'approvisionnement.

## Rendre disponibles des volumes non récoltés

Afin de favoriser l'accès à la ressource et sur la base de l'évaluation préliminaire du Forestier en chef des volumes non récoltés (VNR) durant la période 2008-2013, un volume de 2 millions de mètres cubes sera rendu disponible en 2014-2015. Lorsque le Forestier en chef transmettra l'évaluation finale des VNR disponibles, le gouvernement s'engage à en favoriser l'accès.

Une **bonification de 2 M\$ par année, aux sommes consenties à la planification forestière<sup>1</sup>**, est d'ailleurs prévue dans le cadre financier afin d'accélérer la planification des travaux et de planifier la récolte des VNR disponibles.

## Reconduire le programme de bois ronds résineux secs et sains

Finale­ment, le gouvernement annonce la **reconduction du Programme** relatif à l'octroi d'un droit autorisant, pour une certaine période, la récolte annuelle de bois ronds résineux secs et sains au-delà de la possibilité annuelle de coupe à rendement soutenu dans les forêts du domaine de l'État, et ce, jusqu'en 2017-2018.

## « Verdir » le secteur industriel forestier et rendre nos entreprises plus compétitives

La plupart des gouvernements des pays industrialisés mettent en œuvre des stratégies ayant pour but de « verdir » les activités industrielles afin d'assurer le développement durable.

Le Québec peut utiliser les efforts de verdissement de son secteur industriel comme une illustration de sa volonté de concilier développement économique et protection de l'environnement. Il faut miser sur un virage vert, qui illustre l'image et le message que le Québec entend promouvoir à l'étranger.

Les entreprises du secteur forestier doivent s'inscrire dans l'amélioration de leur efficacité énergétique afin d'accroître leur productivité et d'améliorer leur bilan énergétique et environnemental. Le gouvernement aura la possibilité de soutenir l'industrie forestière à hauteur de 52 M\$<sup>2</sup> pour les trois prochaines années à même ses programmes d'efficacité énergétique. Les **programmes Éco­performance et Technoclimat** du MRN ont pour but de réduire les GES et de diminuer la consommation énergétique par le financement de projets.

De plus, à la demande du gouvernement, Hydro-Québec s'adressera à la Régie de l'énergie avant le 1<sup>er</sup> avril 2014 afin de **ramener à 5 M\$ le plafond de l'aide accordée dans le cadre du Programme de soutien aux projets d'efficacité énergétique, volet modernisation**. Ce programme a pour but notamment d'installer des équipements innovateurs pour les procédés de pâte thermomécanique (PTM) dans les usines de pâtes et papiers.

---

<sup>1</sup> Comptabilisé dans les sommes destinées à la sylviculture.

<sup>2</sup> Estimation constituée sur la base de la moyenne historique des sommes consacrées à l'industrie forestière dans les programmes d'efficacité énergétique d'application générale du MRN. Ces programmes sont accessibles sur la base du premier arrivé, premier servi.

## Cadre financier

### Premier thème :

### Transformer l'industrie et développer les filières de l'avenir

	M\$		
	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Redevances et crédits budgétaires			
<b>Ministère des Ressources naturelles</b>			
<i>Forêt</i>			
Chimie verte	3,0	3,0	3,0
Modernisation	5,0	5,0	5,0
Chaîne de valeur	0,5	0,5	0,5
Autres	2,5	2,5	2,5
<i>Rendez-vous sur la forêt québécoise - Industrie</i>	11,0	11,0	11,0
<i>Chimie verte - Budgets déjà prévus</i>	4,1	3,0	1,8
<i>Mise en valeur des produits du bois</i>			
Chaire en écoconstruction	0,3	0,3	0,3
<i>Énergie - Programmes</i>			
Écopformance* (Budget total 344 M\$ d'ici 2020)	7,7	16,9	22,6
Biomasse forestière résiduelle* (Budget total 50 M\$ d'ici 2020)	15,0	15,3	9,7
Technoclimat* (Budget total 55 M\$ d'ici 2020)	1,5	1,5	1,4
Sous-total ministère des Ressources naturelles	39,6	48,0	46,8
<b>Ministère des Relations internationales, Francophonie et Commerce extérieur</b>			
Programme Exportation	1,0	1,0	1,0
<b>Fonds de recherche du Québec</b>			
Appels de projets	2,0	2,0	2,0
Sous-total	42,6	51,0	49,8
Mesures fiscales			
Crédit d'impôt à l'investissement bonifié	20,0	20,0	20,0
Sommes estimées des prêts et garanties de prêts			
<b>Investissement Québec/Ministère des Finances et de l'Économie</b>			
Programmes réguliers	50,0	50,0	50,0
Programmes Essor	25,0	25,0	25,0
Sous-total	75,0	75,0	75,0
Total des investissements liés aux activités forestières	137,6	146,0	144,8
Total sur trois ans		428,4	

\* À titre indicatif seulement, ces programmes étant d'application générale. Les montants inscrits sont basés sur des moyennes historiques de l'utilisation par les entreprises du secteur forestier.